

AVIS DE CONCERTATION

**Communes de
Bordeaux – Gradignan – Pessac – Talence et Villenave d’Ornon**

Transports en commun - Amélioration de la desserte du quartier Thouars à Talence et du quartier Malartic à Gradignan par la création d’un transport en commun à haut niveau de service (TCHNS)

Dans le cadre de la concertation sur le projet Transport en commun - Amélioration de la desserte du quartier Thouars à Talence et du quartier Malartic à Gradignan par la création d’un transport en commun à haut niveau de service (TCHNS), le diaporama présenté lors de la première série de réunions publiques est versé au dossier de concertation.

Ce diaporama est présenté à l’ensemble du public des communes concernées par le projet lors des réunions publiques des 14 mars 2019 à Talence, 18 mars 2019 à Villenave d’Ornon, 19 mars 2019 à Gradignan et 21 mars 2019 à Bordeaux.

Ce document est mis à disposition du public dans les lieux ci-dessous :

- à la Mairie de Bordeaux : Cité municipale - 4 rue Claude Bonnier - 33077 Bordeaux
- à la Mairie de Gradignan : Allée Gaston Rodrigues - 33170 Gradignan
- à la Mairie de Pessac : Place de la V^{ème} République - 33600 Pessac
- à la Mairie de Talence : Rue du Professeur Arnozan - 33400 Talence
- à la Direction Tramway/SDODM/Grandes infrastructures de Bordeaux Métropole :
Immeuble Laure Gatet 1er étage : 39-41 cours du Maréchal Juin - 33045 à Bordeaux
- et sur le site internet de Bordeaux Métropole : <http://participation.bordeaux-metropole.fr>

Le public peut formuler ses observations ou suggestions éventuelles sur les registres prévus à cet effet, aux jours et heures habituels d’ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation.

Le Président de Bordeaux Métropole.